



Lutte des travailleurs sans-papiers de la plateforme DPD du Coudray-Montceaux (91)

La mairie demande l'évacuation du piquet !

Depuis le 15 novembre 2021, plus de 70 salariés sans titre de séjour travaillant pour DPD au Coudray-Montceaux ou pour d'autres établissements de filiales de la Poste se sont mis en grève.

Depuis le début ils font, courageusement, face au mépris de leurs employeurs, Le Groupe La Poste, donneur d'ordre et Derichebourg son sous-traitant, qui essaient de nier leur condition de travailleurs et ainsi leur légitimité.

Ils tiennent un piquet devant le site du Coudray, jour et nuit, soutenus par le Collectif des Travailleurs Sans Papiers de Vitry (CTSPV), Solidaires 91, Sud Poste 91, la Fédération SUD PTT ainsi que de nombreuses associations, partis politiques, habitants et particuliers.

L'inspection de travail du 91, par ses interventions, a réussi à initier des discussions entre les parties. La préfecture de son côté, suit le dossier et a déjà accepté de recevoir deux fois les grévistes.

Le 30 novembre, DPD obtenait du Tribunal Judiciaire d'Evry l'évacuation du piquet intérieur. Le 11 janvier, l'entreprise sous-traitante Derichebourg était débouté de sa demande d'évacuation du piquet extérieur auprès du Tribunal Administratif de Versailles. C'est maintenant la mairie du Coudray-Montceaux qui prend le relais.

Pendant qu'elle nous servait des discours d'humanisme et de solidarité elle prenait la décision d'intervenir dans le conflit, mais en apportant son soutien aux employeurs exploitant de manière honteuse les travailleurs sans papiers, et procédait à l'affichage ce dimanche d'un arrêté demandant l'évacuation du piquet sous 48h heures. Comment ne pas voir, derrière cette décision, la main de la préfecture, la main de l'Etat qui mène la guerre aux organisations de sans-papiers, en particulier aux trois piquets de grève de Gennevilliers, Alfortville et du Coudray-Montceaux.

Cette décision de la maire est scandaleuse ! Nous demandons l'annulation immédiate de cet arrêté municipal ainsi que la régularisation de l'ensemble des travailleurs sans papiers concernés !

Paris, le 1^{er} février 2022

Contacts :

Dioum Elhadji (CTSPV) : 06 62 96 96 32, Catherine Fayet (Solidaires 91) : 06 81 84 23 38,
Giorgio Stassi (Sud Poste 91) : 06 50 00 57 15, Eddy Talbot (Fédération Sud PTT) : 06 58 94 77 79